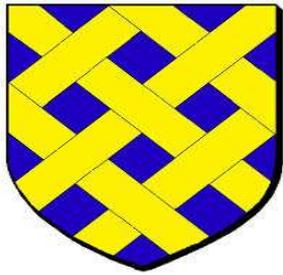


Joux-La-Ville



## Agression en série : même causes, même effets !

Après l'agression de nos collègues au bâtiment 3, la loi des séries continue malheureusement avec le quartier femme ce coup-ci à cause d'une gestion au coup par coup, une gestion à vue, sans anticipation, couplée au manque de personnel. Car oui, qu'on le veuille ou non, cette série d'agression aurait pu être gérée différemment si on avait eu le personnel en nombre comme on se doit de l'avoir !

En effet, le 2 mai, une surveillante s'est trouvée saisie au cou et a reçu de multiples coups de pied, sans compter les nombreuses insultes et menaces de mort. La personne détenue était mécontente d'avoir trop attendu pour aller faire sa « machine ». Le client est roi dans notre administration plus soucieuse des conditions de détention de nos pensionnaires que de la sécurité de son personnel de terrain. Cet incident aurait pu être évité ou minimisé si un renfort était présent sur la courserie fermée du bâtiment comme l'exigent les surveillantes depuis plusieurs années. **À ne pas vouloir demander des agents supplémentaires, à trop vouloir fonctionner en sous-effectif, on arrive à un tel incident. Faut-il attendre un drame pour qu'on veuille enfin nous écouter ? L'enfumage a assez duré sur les éventuelles demandes d'effectifs par nos dirigeants !!**

*Malheureusement, l'administration n'apprend pas de ses erreurs et à cause d'un manque d'anticipation, des agents ont été agressés le lendemain !*

Le 3 mai, encore au quartier « femmes », une bagarre entre détenue a eu lieu notamment avec comme personnage central la personne détenue connue pour des faits de violence. Le chef de détention, les agents d'étages et ceux venus en renfort décident d'entrer en cellule pour avoir des explications. **Résultat : des insultes, des coups-de-poing et de pied, les morsures, crachats et griffures ont été ses réponses.**

**L'agression de la veille et le passé carcéral de la personne détenue, laquelle a bien tenu nos dirigeants présents par les « couilles » que ce soit au sens propre et figuré, aurait dû donner la puce à l'oreille à nos dirigeants pour prévoir le renfort nécessaire.**

Le SPS réaffirme sa volonté de voir l'ensemble des postes couverts. Il en va de la sécurité et de l'intégrité physique des agents.

Le SPS apporte son soutien aux agents blessés et félicite le professionnalisme de tous les agents qui sont intervenus. Le SPS réclame une sanction exemplaire et pénale à la hauteur de leurs gestes des différentes personnes détenues concernées.

le 4 Mai 2023, le bureau local .